

Séparateur 145x161 pour mallettes métalliques WM 350/351

N° d'article: 5267900 | Code de correspondance: TB WM 350/145 | Code EAN: 4014599267900



- » Séparateur pour les mallettes métalliques WM 350 et 351
- » Permet un cloisonnement personnalisé en profondeur
- » Montage simple
- » Facilite le travail grâce à la possibilité d'utilisation d'une seule main
- » Intérieur personnalisable

Matériaux & couleur

Matériau :	Acier Aluminium
Couleur :	Argent

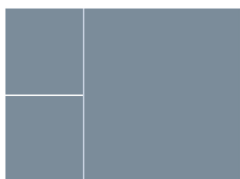
Dimensions

Dimensions extérieures :	161 x 145 x 2 mm
--------------------------	------------------

Données techniques

Poids :	0,10 kg
---------	---------

Construction & Fonction



Séparateur 145x161 pour malles métalliques WM 350/351

N° d'article: 5267900 | Code de correspondance: TB WM 350/145 | Code EAN: 4014599267900

Description

Séparateur 145x161 mm pour malles métalliques WM 350/351. Le séparateur 145x161 mm sert à cloisonner en profondeur les malles métalliques WM 350 et 351. Le séparateur combiné à un séparateur cranté 309x161 mm (réf. 5267948) permet de cloisonner la malle métallique 350 en profondeur. Le séparateur cranté cloisonne dans ce cas également en largeur. Les adaptateurs en plastique fournis doivent être introduits dans la position souhaitée dans les fentes du séparateur cranté pour mettre ensuite le séparateur en place. La malle métallique 351 est livrée avec deux séparateurs crantés. Il suffit d'insérer le séparateur 145 x 62 mm dans la position désirée au moyen des adaptateurs en plastique fournis pour obtenir un cloisonnement supplémentaire. Les compartiments ainsi formés assurent ordre et clarté à l'intérieur des malles métalliques WM 350 et 351. Les compartiments ainsi formés assurent ordre et clarté à l'intérieur de la malle métallique WM.

Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications dans l'intérêt du progrès technique, ainsi que de corriger les erreurs d'impression et les fautes. Illustrations similaires, matériel décoratif non inclus. Avec la publication de cette fiche technique, les éditions précédentes perdent leur validité. Version : 29.02.2024